



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

SUBVENTION À L'ASSOCIATION ENSEMBLE  
SOCIOCULTUREL NIORTAIS 'ANIMATIONS  
PÉRISCOLAIRES'

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 02 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint(s) :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie LEONARD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**VIE ASSOCIATIVE**

**SUBVENTION À L'ASSOCIATION ENSEMBLE SOCIOCULTUREL  
NIORTAIS 'ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES'**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Afin de maintenir l'engagement de la Ville de Niort dans le financement des animations périscolaires sur 13 écoles niortaises pour l'année scolaire 2009-2010, la collectivité a signé le 6 juillet 2009 avec l'Association Ensemble Socioculturel Niortais un avenant à la convention cadre.

Compte tenu des conclusions de l'étude d'évaluation engagée par la collectivité et restituées au réseau socioculturel en octobre 2009, la Ville de Niort a fait le choix d'organiser en direct l'accueil périscolaire sur sa commune et sur les vingt écoles élémentaires à compter de la rentrée scolaire 2010.

Pour cette année scolaire, et dans le cadre du soutien de la Ville de Niort aux associations dans le domaine éducatif, la collectivité souhaite poursuivre le partenariat avec l'Ensemble Socioculturel Niortais pour la mise en œuvre du dispositif d'animations périscolaires au titre de l'année 2009/2010.

Ce dispositif, qui concerne 13 écoles, vise à accueillir les enfants sur le temps périscolaire le matin et le soir en proposant des animations diversifiées en lien avec les projets d'école et à accompagner les enfants sur le temps de midi.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 227 500 € à l'ESN au titre de l'année scolaire 2009-2010 pour que cette association puisse réaliser ces actions.

Pour mémoire, un acompte de 86 800 € a été versé à l'issue du Conseil municipal du 6 juillet 2009. Au titre de la présente délibération, il reste donc à verser à l'association la somme de 140 700 €.

Le solde des crédits inscrits au budget 2010 au titre des animations périscolaires sera consacré à la reprise en régie de cette activité par la ville, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Imputation budgétaire : 65 4220 6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention attributive d'une subvention de 227 500 € à l'ESN,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Delphine PAGE**